

CAEM DIEULEFIT – BOURDEAUX ASSEMBLEE GENERALE 2022-2023

Rapport Moral

Assemblée générale 2023 : L'ensemble du conseil d'administration démissionne.
Personne ne semble disposé à reprendre les rênes.
Aucun nouveau bénévole ne se propose pour faire partie de ce CA.
Les différentes instances élues qui soutenaient financièrement l'association ne peuvent prendre la charge totale (financière, gestion managériale, etc.) du CAEM.

Conséquences :

La musique ne s'entend plus dans le bâtiment

Nombre de salariés se trouvent en grandes difficultés financières, pour le moins.

Les instruments restent silencieux.

Les élèves se sentent bien seuls...où, comment, avec qui jouer ?

Scoop : Une entreprise à but lucratif envisage de reprendre une partie de l'association avec de nouveaux critères : Rentabilité, sélection

Loin de notre notion d'éducation populaire !

DYSTOPIE ?

Quand il est dit « reprendre les rênes » il serait plus exact de parler de flambeau.

Dans notre époque actuelle, où tout n'est que bonheur, partage et empathie, une petite lumière rappelle que la musique se transmet, se partage, et qu'ensemble le son est plus audible par d'autres.

Mais parfois, les piles de cette petite lumière ont besoin d'être rechargées.

Certes tout au long de notre fonctionnement, beaucoup de monde s'est déclaré être derrière nous.... Mais encore fallait-il que nous ouvrons la porte.

Et parfois les gonds sont un peu récalcitrants !

Pouvons-nous n'être qu'éternellement des consommateurs ?

Sommes-nous enfermés dans des mouvements centripètes ?

En tout état de cause il semble urgent, vital, oxygénant, régénérant, que quelques forces vives viennent prêter main-forte, idées florissantes, à ceux déjà sur le terrain.

Organisation du CAEM

Nous pourrions faire un copier-coller avec notre rapport de l'année dernière.

Le poste de secrétaire voit un nouveau changement de personne.

Eglantine Morange part vers d'autres horizons au premier décembre. Nous la remercions pour tout le travail qu'elle a accompli. Irène Odier viendra la remplacer.

Bienvenue à elle.

Dire (et que pouvons-nous dire de plus) que nous espérons une certaine pérennité serait un doux euphémisme.

A noter l'extension contractuelle du temps de travail du poste de secrétariat, cette année, qui est passé de 19h à 22h par semaine (en prenant en compte le rythme annuel).

Au niveau des professeurs nous avons accueilli deux nouveaux intervenants.

Éric Tialet, à la batterie (2h de cours hebdo) qui vient en supplément d'Olivier Chambonnière.

Éric Legaud, au piano et à la guitare, (6,75h de cours hebdo) qui vient remplacer Isabelle Contentin, partie vers de nouveaux projets.

Leurs créneaux horaires ont rapidement été remplis, ce qui prouve, s'il en est besoin, de la dynamique de l'école.

Au niveau des administrateurs, Pascal Blondeau a démissionné pour des raisons personnelles. Merci à lui pour son engagement passé.

Nous sommes maintenant un nombre d'administrateurs, limite au regard des statuts de l'association. Mais nous n'insisterons pas lourdement !

Moral du CAEM

Nombre de projets démontre la vitalité des professeurs et des élèves.

De nouveaux ateliers sont proposés.

-Chorale enfants 6-12 ans

- Atelier Standard Jazz
- Bal folk juniors à La Bégude-de-Mazenc
- Bal folk ados

Des créations seront proposées lors de nos animations publiques. Animations et expressions musicales, ainsi qu'apprentissage, restent l'ADN de notre association, avec toujours ce fondement d'éducation Populaire.

Relations avec nos partenaires institutionnels

Nous allons signer avec la CCDB, en cette fin d'année nous espérons, une nouvelle convention d'objectifs et de moyens, triennale 2024-2026. Elle s'engage à apporter une aide matérielle et financière pour aider à mettre en œuvre ces quatre objectifs.

- Une mission d'enseignement
- Une mission de développement de l'activité musicale des habitants du territoire
- Une mission d'animation de la vie locale
- Une mission pôle ressource (mise à disposition aux acteurs culturels du territoire des compétences et moyens de l'association).

En contrepartie, l'association s'engage vis-à-vis des objectifs fixés.

De plus, la CCDB nous a permis d'accéder au programme européen Leader, grâce auquel une commande de matériel musical et informatique a pu être passé pour renouveler un stock vieillissant.

Nous la remercions pour nous avoir aidé à bénéficier de cette convention.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de mise en conformité des locaux, mis à disposition par la CCDB, ont débuté le 23 octobre.

La mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée pendant les vacances d'octobre. Le respect des dates du chantier nous ont permis la reprise des cours, sans désagréments.

Les travaux pour la mise en conformité de l'alarme incendie et du réseau électrique, devraient suivre.

La mairie de Dieulefit a mis gracieusement à notre disposition la salle qui se situe au premier étage, après la salle 14, jusqu'à la mi-décembre. Nous l'en remercions.

Avec le département, une convention d'objectifs 2023 devrait être signée, avant la fin de l'année sans doute, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

Cela nous permettra de continuer à recevoir une subvention que nous espérons un peu supérieure à celle que nous touchons de façon constante depuis une vingtaine d'années.

Nous remercions nos partenaires institutionnels de poursuivre leurs engagements.

Perspectives

Malgré l'augmentation tarifaire du CAEM, qui vous a été expliquée dans le rapport financier, nous n'avons pas noté de répercussion défavorable sur le nombre d'inscriptions. Vous avez sans doute compris notre obligation, afin de pérenniser le fonctionnement du CAEM.

Nous cherchons, bien sûr, d'autres sources financières.

L'une d'entre elles, est sans doute de pouvoir assurer, lors de nos événements publics, un lieu de rencontre convivial autour d'un verre musical.

Mais pour ce faire, il nous faut être groupe de petites mains, un peu nombreux en quelque sorte, ponctuellement.

L'existence du CAEM vaut elle cet engagement ?

La musique, et son partage, ne serait-elle qu'un luxe...inutile, comme le corollaire à la mise en souffrance de la culture, en général.

A nous d'y penser, à nous d'y œuvrer

A nous de jouer..... de la musique..... Mais pas que, peut-être.

Pour continuer à pouvoir remercier tous ceux qui œuvrent à l'existence du CAEM.